



Vol en magasin, paiement de la marchandise sans la récupérer.

Par **Jennifer13**, le **02/09/2010** à **16:12**

Bonjour,

Mon ami a sonner à la caisse d'un magasin (la foire fouille) car il a prit un petit porte-clef d'une valeur misérable de 1euro99.

La responsable lui a fait payer la marchandise mais n'a pas voulue qu'il récupère le porte-clef.

Et tout ça en étant très désagréable et irrespectueuse. A-t'elle le droit de refuser la récupération de la marchandise pourtant payer avec ticket de caisse comme preuve à l'appui?